



PONT DU GARD

Conseil d'administration E.P.C.C. Pont du Gard

Séance du 15 février 2023

Extrait du registre des délibérations

DELIBERATION N°2023-13

Objet : Vente matériel Parking de l'EPCC Pont du Gard.

Rapporteur : M. Sébastien Arnaux

Exposé des motifs :

Considérant que L'EPCC souhaite faire reprendre une partie du matériel parking acquis via le marché n°11237Z00, par le titulaire du marché (n° 2022 253 00 CT) pour le nouveau parc de matériel parking,

Considérant que ce matériel va être remplacé au premier trimestre 2023 car il ne permet plus un fonctionnement correct du fait de sa vétusté. Le parc de matériel est constitué de :

- 4 bornes d'entrée PGL 30,
- 4 bornes de sortie PL 30.

Considérant que ce matériel est totalement amorti,

Considérant que le matériel sera repris par la société Scheidt & Bachmann pour un montant de 4 656.53 € Ht dans le cadre du nouveau marché n° 2022 253 00 CT,

**Le Conseil d'Administration,
Après en avoir délibéré,**

- ✓ Réforme le matériel mentionné ci-dessus, d'acter sa sortie de l'inventaire et d'autoriser sa reprise selon les modalités prévues par le marché,
- ✓ Autorise le Directeur Général à mettre en place les modalités d'exécution de la présente délibération, selon les conditions prévues ci-dessus.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

DECISION : ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFRAGES EXPRIMES

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Étaient présents :

M. Malavieille, M. Scorsone, M. Pissas, M. Bouget, Mme Dherbecourt, Mme Novaretti, M. Vallespi, M. Saüzet, M. Guillaud, M. Mercier, M. Rasson, Mme Rebuffat, M. Paoletti.

Avait donné une procuration écrite :

M. Favaron donne procuration à M. Malavieille.
M. Nicolas donne procuration à M. Scorsone.

Fait à Vers, le 15 février 2023.

Le Président

M. Patrick Malavieille

PONT DU GARD

La Bégude

400 route du Pont du Gard
30210 Vers Pont du Gard

Tél : 04 66 37 50 99 - Fax : 04 66 37 51 50

Établissement Public de Coopération Culturelle Pont du Gard

REÇU EN PREFECTURE

le 15/02/2023

Application agréée E-legalite.com